



Etablissement public du musée national Picasso-Paris

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N° 2014-23**

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 22 JUILLET 2014

Le Conseil d'administration,

Vu le décret n°2010-699 du 18 juin 2010 portant création de l'établissement public du musée national Picasso-Paris, et notamment ses articles 8 et 11,

Vu le décret du 6 juin 2014 portant nomination du président de l'Etablissement public du musée national Picasso - Paris - M. LE BON (Laurent) à compter du 13 juin 2014,

Après en avoir délibéré au cours de sa séance du 15 octobre 2014,

Adopte la délibération suivante :

Article unique

Approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 22 juillet 2014 tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait à Paris, le 15 octobre 2014

Laurent LE BON
Président

